

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BIEDERTHAL

Séance du 10 juillet 2018

1. ENVIRONNEMENT - Adhésion EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) de l'III

Le conseil municipal décide de transférer la compétence de maîtrise des eaux pluviales et du ruissellement, ainsi que la gestion des ouvrages hydrauliques existants dont elle est propriétaire (murs de rives, seuils, protections de berges...) au syndicat mixte de l'III.

Le conseil approuve également les statuts qui transforment le syndicat mixte en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE).

Le conseil désigne les délégués suivants : CORDIER Danielle, titulaire et FERNEX Arnaud, suppléant.

2. CHASSE – Nouveau Garde-Chasse

M. ANSEL Roland a démissionné de son poste de Garde-Chasse.

Le conseil émet un avis favorable à la nomination de M. SCHMITT David au poste de Garde-Chasse de la chasse de Biederthal, pour remplacer M. ANSEL.

COMMUNIQUES DE LA MAIRIE

- **Armoire à lecture**

Une armoire à livres a été installée devant l'atelier communal au 17 rue Principale.

Tout le monde peut se servir à son gré et/ou déposer un ou plusieurs livres. L'ouvrage peut alors être emporté à la maison. Une fois lu, l'ouvrage peut être rapporté, mais ce n'est pas obligatoire. Mieux, on peut en échange en rapporter un autre.

Un règlement de fonctionnement est en cours d'élaboration.

- **Taxi des aînés – Communiqué de la Communauté de Communes SUNDGAU**

Le service de taxi pour les aînés, porté par la Communauté de Communes Sundgau, est reconduit du 1er juillet au 31 décembre 2018.

Ce service a été amélioré et s'appelle dorénavant **Service d'Aide à la Mobilité (SAM)**. Il concerne les personnes âgées de 75 ans et plus, dans l'incapacité de se déplacer (incapacité physique ou défaut de véhicule) mais s'adresse aussi aux personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie (avec un taux d'incapacité de 80% ou plus) ainsi qu'aux personnes momentanément dans l'incapacité de conduire. Les transporteurs restent, selon le lieu d'habitation, Taxi de la Largue et Taxi Albin. Se rajoute la société de transport adapté MOVEO pour les personnes en fauteuil roulant sans possibilité de transfert.

Les usagers ont la possibilité de circuler au sein de la CC Sundgau et vers les hôpitaux de Mulhouse et de Saint-Louis mais également vers les établissements pour personnes âgées (Type EHPAD) de la région mulhousienne, de Bellemagny, Bréchaumont, Dannemarie et Seppois le Bas.

A noter : Aucune nouvelle démarche n'est à faire pour les personnes qui se sont déjà identifiées auprès de la Communauté de Communes entre janvier et juin 2018. Le carnet de transport peut être conservé jusqu'à épuisement des titres.

En revanche, toute nouvelle demande d'adhésion doit être faite à la Communauté de Communes avant le 1^{er} déplacement à prévoir avec le transporteur.

Les fiches de renseignements pour les nouveaux adhérents peuvent être retirées en mairie. Des plaquettes sont également à votre disposition en mairie.

COMCOM SUNDGAU

Tel 03 89 08 88 90

- **Horaires d'été du Service Environnement de la Comcom – Antenne de Ferrette**

Communauté de Communes Sundgau
Service Environnement
Antenne de Ferrette
3A route de Lucelle
68480 FERRETTE
03 89 08 24 04

SERVICE DÉCHETS

Horaires d'été du lundi 16/07/18 au vendredi 03/08/18

Communauté de Communes
Sundgau

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 9 h - 12 h	Matin 9 h - 12 h	Fermé	Matin 9 h - 12 h	Matin 9 h - 12 h
Après-midi 14h - 17h	Après-midi Fermé		Après-midi 14h - 17h	Après-midi Fermé

Fermé le samedi et dimanche

En dehors des horaires d'ouverture de l'antenne de Ferrette :

Communauté de communes Sundgau
Quartier Plessier / Bâtiment 3 / Av. du 8^e Régiment de Hussards /
BP 19 / 68131 ALTKIRCH Cedex / 03 89 08 36 20 /
bien-trier@cc-sundgau.fr / www.cc-sundgau.fr /

Le Maire,

Danielle CORDIER

